

Article 31 du Règlement

côtière et ceux des pêcheurs, le règlement n'a pas encore été modifié pour répondre aux besoins des pêcheurs côtiers de la province.

Au lieu de gaspiller temps et argent à parler d'un nouveau règlement, le gouvernement devrait faire appliquer plus efficacement le règlement actuel.

De plus, si la sécurité des pêcheurs côtiers de la province lui tient vraiment à coeur, pourquoi le gouvernement n'alloue-t-il pas des fonds pour le dragage des ports et la réparation des quais, remédiant ainsi à la plus grande menace pour nos pêcheurs?

* * *

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, j'ai parlé, ces derniers jours, avec la direction et les employés du pénitencier de Springhill, en Nouvelle-Écosse, avec les fonctionnaires du Conseil du Trésor et avec des membres du syndicat qui représente les groupes en grève dans cet établissement. Il me semble que les parties pourraient résoudre leurs différends en négociant sérieusement. Je supplie le Conseil du Trésor de faire tout ce qui est possible et raisonnable pour régler cette situation de manière satisfaisante.

Bien que le syndicat ait le droit de faire la grève, bien des grévistes subissent déjà un stress émotionnel et sont déjà très tendus. Il n'y a aucun doute que la grève sera réglée tôt ou tard. Je demande seulement aux parties—que je respecte—de reprendre les négociations et d'en arriver au plus tôt à un règlement.

* * *

LES SPORTS

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage aux nombreux athlètes canadiens. Les manifestations sportives sont un excellent moyen de donner à notre jeunesse les qualités personnelles et de leadership dont on a besoin pour réussir.

Dans ma circonscription de Fort Frances, les Muskies ont prouvé que le travail et la détermination sont récompensés. Ils ont gagné le championnat de football du nord-ouest de l'Ontario en battant les Westgate Tigers de Thunder Bay par 27 à 13. L'équipe de l'école secondaire de Fort Frances est l'une des meilleures dans le

nord-ouest de l'Ontario et même si elle n'avait pas gagné le championnat régional depuis de nombreuses années, elle avait un palmarès impressionnant.

On se souviendra longtemps de cette victoire. Pour la première en 36 ans, les Muskies de Fort Frances ont pu ravir le championnat aux Westgate Tigers de Thunder Bay.

Sous la direction de leur entraîneur, Dave Montgomery, les Muskies ont ravivé l'intérêt pour le football dans le nord-ouest de l'Ontario. Je suis sûr que mes collègues de la région de Thunder Bay et tous les députés voudront se joindre à moi pour féliciter l'équipe de football des Muskies de Fort Frances et leur entraîneur Montgomery.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ALLEMAGNE DE L'EST

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, le monde est témoin actuellement d'une migration qui prend des proportions énormes. Des dizaines de milliers d'Allemands de l'Est continuent de quitter leur patrie en quête de liberté et de démocratie. Ils n'hésitent pas à déraciner leur famille et à quitter rapidement leurs amis, leur emploi, leur foyer et leurs parents pour trouver la liberté que nous, Canadiens, avons depuis la Confédération.

La situation actuelle en Allemagne de l'Est est une preuve de la soif de liberté de l'humanité. Les Canadiens de toutes les régions sont unis dans leur désir d'aider ces Allemands de l'Est à atteindre leur objectif. Je prie instamment le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre aux nouveaux immigrants est-allemands de s'installer au Canada s'ils choisissent de le faire. Le Canada doit ouvrir ses portes aux gens qui ont manifesté si franchement leur désir d'accéder à la liberté dans une société démocratique et ouverte.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, le mois dernier, aux comités comme à la Chambre des communes, les députés ont débattu pendant de nombreuses heures les modifications que le gouvernement se propose d'apporter à la Loi sur l'assurance-chômage. Nous en discutons encore, mais, entretemps, par l'entremise du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le gouvernement est déjà en train d'expliquer à son personnel, dans les centres d'emploi un